



# AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

[mairie@rebenacq.com](mailto:mairie@rebenacq.com)

[www.rebenacq.com](http://www.rebenacq.com)

**JANVIER 2025**

## BONNE ANNÉE !!

### Les vœux du Maire

Adieu 2024,

L'année déjà passée emporte ses joies mais aussi ses peines. Elle nous rappelle l'incertitude mais aussi la force ! La force de se nourrir de nos erreurs pour travailler le bien, le bon vivre ensemble !

Cette nouvelle année doit être accueillie avec sagesse afin de s'ériger vers le bonheur, celui d'un partage de bienveillance et d'entraide. L'avenir se travaille ensemble !

On ne subit pas l'avenir, on le fait. Que cette année tous vos rêves deviennent réalité. L'équipe municipale, ses agents vous souhaitent toujours le meilleur dans la vie.

Bienvenue 2025, année de l'espoir.

Alain Sanz.

## C'ÉTAIT LE MOIS DERNIER !

Le 15 décembre, après un joli spectacle féérique, le Père Noël est venu saluer les enfants les bras chargés de cadeaux.

S'en est suivi un goûter convivial.

Merci à tous pour votre présence.



# Joies et peines de l'année 2024

## Ils se sont dit « oui » :

RODRIGUES Carlos et DEDOUBAT Carine  
GAUTHIER Cécile et LABOURDETTE Pierre  
MARTINEZ Jérôme et CARRERE-LAAS Elody

## Ils nous ont quittés :

SARRES Jeanne,  
AMIGO Mathieu,  
SOARES Béatrice,  
PRIOU Jean.

## Ils sont arrivés :

BOURDETTE Ezéquiél,  
GUEDOT ASNARD Jules



---

## Aboiements de chiens et nuisances sonores

Les aboiements du chien des voisins peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême. Ces bruits domestiques peuvent constituer un litige de voisinage, aussi bien la nuit qu'en journée. Les aboiements de chien constituent donc un trouble anormal du voisinage et portent atteinte à la tranquillité publique.

Un seul critère suffit pour constituer un trouble du voisinage. Les critères de l'article R1336-5 du Code de la santé publique ne sont pas cumulatifs. Ainsi, si l'aboiement du chien est intensif, répétitif ou s'il est durable, il sera constitutif d'un bruit nuisible.

Exemples d'aboiements de chien considérés comme nuisance sonore :

- Le chien aboie tous les jours (critère de répétition)
- Le chien aboie toute la journée dès que son propriétaire n'est pas là (critère de durée du bruit)
- Le chien hurle à la mort (critère d'intensité : le bruit est anormalement fort)

Ces critères permettent à une personne se sentant atteinte dans sa tranquillité d'avoir le droit de demander au propriétaire de l'animal de le faire taire. (Lettre de rappel puis mise en demeure si nécessaire)

### **Pourquoi le chien aboie en l'absence des propriétaires : l'anxiété.**

Anxiété de séparation, anxiété liée à des phobies, anxiété due à une hyperactivité.

**La solution** pour réduire les aboiements passe essentiellement par la consultation d'un vétérinaire comportementaliste pour rechercher l'origine des aboiements, mettre en place une thérapie comportementale et si besoin un traitement médical.

Les colliers anti-aboiements peuvent venir en complément d'un travail sur le comportement du chien. (Collier à spray, collier à vibrations, collier à ultrasons, collier électrostatique) ; Il est recommandé de ne choisir que des colliers qui répondent aux exigences du réseau ECMA (association des technologies pour la protection des animaux de compagnie).



## Ordures ménagères

### Communauté des communes de la Vallée d'Ossau

Afin de s'adapter à un contexte de hausses de charges (énergie, carburant, coûts opérationnels), la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau va lancer des tests de passage en « C 0.5 » (collecte une semaine sur deux) pour les bacs à ordures ménagères (OM) dans les communes du territoire, **du Lundi 13 janvier au Vendredi 14 février 2025.**

Ainsi, les ordures ménagères seront collectées tous les 15 jours pendant cette phase de test. Cette dernière vise en premier lieu à répondre à un constat encourageant : le taux de remplissage des bacs à OM est actuellement de 33 % seulement en moyenne, justifiant ainsi la réduction de la fréquence de collecte.

L'objectif poursuivi étant le maintien d'un service de qualité qui soit sans incidence sur la fiscalité. Cette première expérimentation vise ainsi à quantifier avec précision le temps passé dans chaque commune afin de retravailler l'organisation des tournées.

À ce titre, un second test est d'ores et déjà prévu au printemps 2025 incluant les tournées en « C 0.5 » ainsi que d'éventuelles modifications des jours de collecte.

Il est par contre nécessaire que les administrés continuent d'utiliser un container par foyer (celui fourni par la collectivité) sans ajouter de sacs au sol à côté du bac. Aussi, en cas de surplus éventuel, il conviendra d'utiliser l'un des nombreux points d'apport volontaire du territoire (colonnes semi-enterrées), accessibles gratuitement sur tout le territoire.

Un bilan de cette expérimentation sera mené et partagé à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

### Organisation des tournées pour Rébénacq :

- Vendredi 17 janvier
- Vendredi 31 janvier
- Vendredi 14 février

### Ramassage des ordures

Déchets ménagers :  
Voir article



Tri sélectif :  
Vendredis 10 et 24 janvier

### FC REBENACQ

DIMANCHE 12 JANVIER 2025 - 10H00



REBENACQ

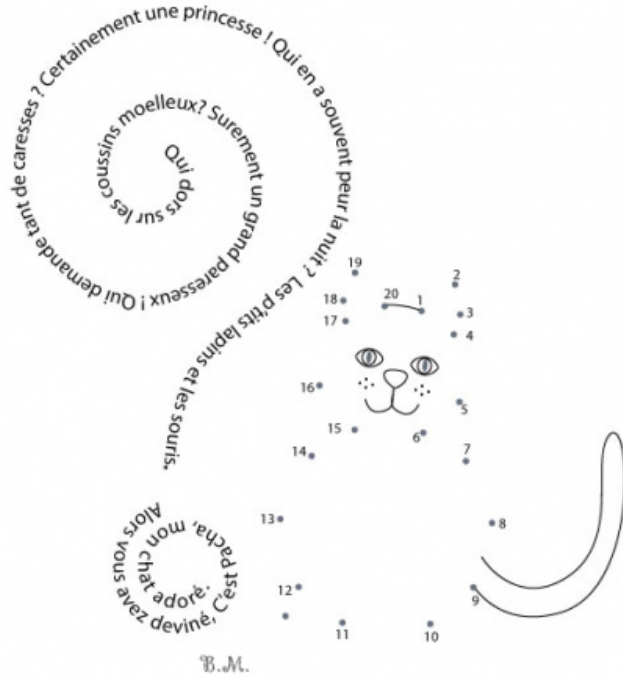
-

BIDACHE



**Venez encourager  
l'équipe de Rébénacq !**

## Poème ?



Suis les lettres de l'alphabet dans le bon ordre pour aider Tipirate à trouver le trésor.

